

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 20 octobre 2010 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 18 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Lucienne Fortin
Madame Ginette Lamoureux	Madame Johanne Bonenfant

Les élus ont renoncés à leur avis de convocation par la poste

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Sujets (et documents le cas échéant)

- 2.1 Acceptation de l'appel d'offres # 0410-11 sur invitation pour la fourniture, la pose et le transport d'enrobé bitumineux (asphalte) 49 tonnes métrique pour le chemin Quatre Pattes
- 2.2 Autorisation pour service de l'avocat Daniel Goupil (Firme Prévost Auclair Fortin) dans un dossier "demande d'accès à la documentation"
- 2.3 Demande de prix pour entretien d'hiver des chemins du Festival et Baie Sable à Excavation J.P. Lachaine (7.57 kilomètres)

3. Période de questions

4. Fermeture de l'assemblée

2010 - E - 2010 - 01

Ouverture de l'assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 18 heures 00 que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 2010 - 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Et un ajout a été fait

2.0 Annulation de la résolution 2010-E-1510 -05

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et avec l'ajout inclus.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 2010 - 03

Acceptation de l'appel d'offres # 0410-11 sur invitation la fourniture, la pose et le transport d'enrobé bitumineux (asphalte) 49 tonnes pour le chemin Quatre Pattes

Une soumission reçue au nom de Pavage Wemindji 135.45\$ la tonne métrique taxes incluses.

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu d'accepter l'appel d'offres sur invitation présenté par Pavage Wemindji.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 2010 - 04

Autorisation pour services de l'avocat Daniel Goupil (Firme Prévost Fortin d'Aoust) dans un dossier "demande d'accès à la documentation"

Note : **La conseillère madame Johanne Bonenfant déclare son intérêt particulier et ne participe ni aux délibérations, ni au vote à cette résolution.**

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité autorise la directrice générale madame Betty McCarthy à obtenir les services de l'avocat Me Goupil de la firme Prévost, Fortin D'Aoust, concernant l'avis de convocation de la Commission d'accès à l'information du Québec, mardi le 2 novembre 2010 à Gatineau. Cette convocation concerne le dossier juridique en date du 2009-09-15 Étude d'avis juridiques honoraire pour défendre un conseiller.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

La conseillère madame Johanne Bonenfant reprend son siège à la table du conseil.

2010 - E - 2010 -05

Demande de prix pour entretien d'hiver des chemins du Festival et Baie Sable à Excavation J.P. Lachaine (7.57 kilomètres)

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité demandera à Excavation J.P.Lachaine le prix pour l'entretien d'hiver des chemins du Festival et Baie au Sable pour la saison 2010 / 2011

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 2010 - 06

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 18 heures 05 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale